



académie
Nantes

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale d'histoire-
géographie

Dossier suivi par
Gaël Reuzé
IA-IPR Histoire-Géographie
Tél : 02 72 56 65 36
gael.reuze@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 28 mars 2013

Le Recteur de l'Académie de Nantes,

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs des écoles.

S/c Mesdames, Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation nationale chargés d'une circonscription
du premier degré,

S/c de Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs Académiques des Services de
l'Education Nationale.

Objet : Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale
Références : note de service n°2012-186 du 12-12-2012 MEN – DGESCO B3-4
Pièces jointes : note DGESCO B3-4 n° 2013-0044, formulaire d'appel à projets.

L'année 2014 marquera le début du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. C'est un événement historique, mémoriel et culturel majeur, à la fois national et international, ainsi qu'une occasion de réflexion sur le sens des valeurs à transmettre aux jeunes générations. Aussi la compréhension du premier conflit mondial et le partage de ses mémoires plurielles revêtent-ils une dimension essentielle.

La mission interministérielle du Centenaire de la Première Guerre mondiale a la charge de coordonner le programme commémoratif et de préparer ce grand rendez-vous.

Sur le plan pédagogique, les établissements scolaires peuvent participer à ces manifestations commémoratives en répondant à un appel à projets à destination des élèves des premier et second degrés. Ils se verront proposer, également, deux concours nationaux (1^{er} degré : *Petits artistes de la mémoire* et 2nd degré : *mémoire héritée, histoire partagée*).

A l'échelle académique, un Comité académique du Centenaire de la Première Guerre mondiale et du 70^e anniversaire de la Résistance, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie a été créé. Il est chargé de faire connaître et de promouvoir les projets nationaux et d'identifier les projets pédagogiques locaux. Monsieur Gaël Reuzé, IA-IPR d'histoire géographie, référent « Mémoire et Citoyenneté », s'appuie sur ce comité pour mobiliser et rassembler l'ensemble des acteurs autour de projets innovants.

Le comité académique du Centenaire a également la charge de sélectionner les meilleures initiatives des établissements scolaires et de les proposer à la mission interministérielle afin qu'elles obtiennent le label « Centenaire ». Cette labellisation est un gage de qualité et garantit au projet d'être valorisé.

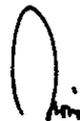
S'agissant du présent appel à projets, il convient de s'attacher à promouvoir un « esprit du Centenaire », construit autour des notions de compréhension de l'événement, de partage de sa mémoire et d'ouverture à d'autres mémoires, tant sur le plan national qu'international. L'approche pluridisciplinaire, le travail en inter-degrés, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont également recherchés.

Tous les projets ou manifestations proposés par les établissements scolaires devront être portés à la connaissance du comité académique du Centenaire pour le 22 mai 2013, afin d'être soumis à la labellisation auprès de la mission interministérielle du Centenaire (une seconde session de labellisation se tiendra en novembre 2013). Les projets sont à transmettre aux adresses suivantes :

gael.reuze@ac-nantes.fr

ce.daep@ac-nantes.fr

L'ensemble de la communauté éducative doit pouvoir impulser et favoriser l'émergence de projets originaux et structurants afin de faire de cette commémoration du Centenaire un événement marquant pour l'académie.



William MAROIS